Mercredi, 12 Mai 1880

SOMMAIRE

NOS RADICAUX.

SERVICE MILITAIRE.

ECHOS DU JOUR.

LETTRE DE ROME.

SECOURS AUX INCENDIÉS DE HULL.

LA SEMAINE FINANCIÈRE.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.

BUREAU DES ÉCOLES SÉPARÉES.

A TRAVERS OTTAWA

FEUILLETON—LA ROUTE DE L'ABIME : *Raoul de Navery.*

MARCHÉS D'OTTAWA.

MARCHÉS ETRANGERS.

NOS RADICAUX

Le Cercle Catholique de Québec doit tenir un congrès à l'occasion de notre grande fête nationale. Il a invité nos associations catholiques à y envoyer des représentants afin de discuter quelques questions qui intéressent au plus haut point l'avenir national et religieux de notre race. Bien plus, il a invité plusieurs des sommités catholiques de l'étranger à prendre part aux délibérations afin d'y représenter en particulier l'ancienne mère-patrie—la France catholique—en cette circonstance mémorable.

Comme l'on devait s'y attendre, nos journaux libéraux français voient pareil mouvement d'un mauvais œil. Il est à leurs yeux trop franchement imprégné de l'idée catholique. Ces journaux sont la *Patrie* et l'*Union* de Saint-Hyacinthe et prétendent parler au nom du parti libéral. On pourra juger des sentiments qui les animent par la déclaration suivante du journal de M. Beaugrand :

" Vous avez fait injure à la moitié de la population du pays. Le parti libéral a le droit d'être respecté ; et la fête nationale cesse d'en être une du moment qu'on froisse aussi outrageusement les idées de tout un parti qui sympathise avec le gouvernement français, c'est-à-dire avec la république qui travaille avec tant d'ardeur et de succès à relever la France de l'ornière où l'ont précipité les criants abus des régimes précédents."

Le Cercle catholique de Québec fait injure à la moitié de la population du pays en n'invitant pas les radicaux de France à figurer dans cette réunion ! Quelle sanglante ironie ! Imaginons par exemple le comte de Mun, M. Lucien Brun ou M. Claudio Jeannet, délibérant aux côtés de Gambetta—qui a dit, le " cléricalisme voilà l'ennemi " !—de Clémenceau qui promet de devenir un second Marat—et de Jules Ferry, l'ignoble persécuteur des jésuites—et cela sous les auspices du Cercle catholique de Québec, en présence de nos archevêques et évêques ! Ne serait-ce pas le spectacle à la fois le plus étrange et le plus insolite que l'on puisse imaginer ?

Il ne faudrait cependant rien que cela pour satisfaire la *Patrie*, l'*Union* et les libéraux avancés dont ils prétendent être les organes. Mais ils ne leur sera pas donné d'assister à pareil spectacle. Les Canadiens-français sont une nation essentiellement croyante, et pour rien au monde, ils ne voudraient ternir leur blason en paraissant sympathiser de près ou de loin avec les idées qui ont causé et causent encore tant de mal à la France. Les Canadiens-français sauront fuir le contact de ces hommes là, dont un abîme les sépare. Quoi que l'on fasse, ils chômeront la fête nationale, comme ils l'ont fait par le passé, en commençant par implorer, au pied des autels, la protection de cette divine Providence, qui ne leur a jamais fait défaut, à travers les vicissitudes de leur histoire.

La tirade de la *Patrie* ne tire guère à conséquence, nous le savons. Elle sera même répudiée par un bon nombre de libéraux modérés qui prétendent n'avoir rien de commun avec leurs congénères de France. Elle suffit cependant pour démontrer l'esprit qui anime la faction radicale française, qui exerce malheureusement une pernicieuse influence sur un trop grand nombre de personnes et qui promet de lever le masque dès qu'elle se sentira les forces nécessaires pour marcher à l'accomplissement de ses idées.

Le bill de M. Mercier sur l'instruction compulsoire, la croisade contre ce que l'on appelle l'influence *indue* du clergé, les derniers écrits des journaux libéraux : voilà autant de symptômes alarmants des progrès du radicalisme parmi les libéraux canadiens. Il est temps que l'on commence à se mettre en gader !

Les funérailles de l'honorable M. Brown ont eu lieu aujourd'hui à Toronto et ont été très imposantes. Plusieurs personnages politiques importants étaient au nombre des porteurs. Les associations libérales des différents comtés étaient représentées par des délégués.

SERVICE MILITAIRE

La *Concorde* publiait dernièrement l'entrefilets suivant :

"Il est rumeur que le gouvernement anglais, avec l'assentiment du gouvernement canadien, doit former une réserve composée de dix mille hommes pris dans les rangs de la milice du Canada, laquelle sera passible de servir en cas de guerre dans toutes les parties du monde."

L'*Union des Cantons de l'Est* en publiant cette rumeur, ajoute ce qui suit :

" Pauvre Canada ! Pauvres Canadiens ! L'émigration ne fait pas son œuvre assez vite, il faut de plus que l'Angleterre nous transporte dans toutes les parties du monde pour nous faire tuer par les Cafres, les Afghans et les Zoulous. *What next ?* "

Que nos confrères se calment ! Nous ignorons si le gouvernement anglais songe à lever des forces au Canada. Si oui, il pourrait difficilement trouver de meilleurs soldats que parmi les Canadiens dont la vaillance s'est affirmée en maintes circonstances même contre les guerriers d'Albion.

Ceux qui s'enrôleraient ne seraient pas les premiers à servir sous les couleurs anglaises, plus d'un compatriote s'étant ainsi signalé dans maintes parties du monde. Qu'il nous suffise de mentionner les de Salaberry, les Bouchette et les Casault. Il rentre assez probablement dans l'esprit de la politique impériale de recruter des forces pour défendre ses immenses intérêts non-seulement dans le Royaume-Uni, mais dans toutes ses vastes possessions, dispersées aux quatre coins du monde.

Mais l'on peut être certain d'une chose qui doit servir à dissiper toutes les alarmes. Il ne saurait être question d'une levée forcée, et c'est là la seule chose que l'on pourrait appréhender à juste titre. Un enrôlement volontaire ne saurait offrir d'objection s'il nous était offert Les Canadiens doivent avoir autant le droit s'ils le jugent convenable, d'aller combattre les Cafres et les Zoulous qu'ils en ont eu d'aller laisser leurs os, par centaines, il y a quelques années, sur les champs de bataille du Nord et du Sud.

ECHOS DU JOUR

L'honorable M. Blanchet est parti hier matin, et l'honorable M. Royal, ce matin, le dernier pour Montréal en route pour Manitoba. Bon voyage !

Les paroissiens de Sainte-Martine ont résolu de donner chacun pendant cinq ans, le revenu d'une certaine étendue de terre, pour venir en aide à l'évêché de Montréal.

Sir A. A. Dorion et l'honorable M. Huntington sont partis, hier, de Montréal, pour Toronto, où ils doivent assister aux funérailles de l'honorable George Brown, comme porteurs du poêle.

L'honorable M. Théodore Pâquet, secrétaire provincial et député de Lévis, a conduit à l'autel, ce matin, mademoiselle Larue, sœur de feu le capitaine Larue. Le mariage a été célébré à Trois-Rivières.

On mande de Paris que le Sénat, par une majorité de 55 voix, a passé en première lecture un bill révoquant la loi de 1814 qui rendait obligatoire la célébration du dimanche et des fêtes.

Plusieurs ministres vont visiter Manitoba cette année, notamment sir Charles Tupper, et les honorables MM. Langevin et Pope. Le premier ministre se propose également de faire le voyage, si ses occupations officielles lui en laissent le loisir.

M. Clark Gorden, de Sherbrooke, vient d'obtenir le contrat pour la construction de neuf milles du chemin de fer "Québec Central" afin de relier ce chemin à celui du "Lévis et Kennébec," et établir une communication directe entre Sherbrooke et Québec.

M. Wallace, M. P., président de la société de réforme du cours monétaire du Canada, a demandé s'il serait permis à cette dernière d'envoyer des délégués à la Convention qui doit être tenue à Chicago le 9 juin prochain, pour favoriser l'idée d'un papier monnaie absolu. On a répondu affirmativement à sa demande.

L'*Union des Cantons de l'Est* dit qu'un jeune Anglais du nom d'Alfred Wright vient de se suicider à Melbourne, en se pendant à une des poutres de la grange de M. May. On suppose que le malheureux aura été poussé à cette détermination par le découragement. L'affaire est passablement mystérieuse dans tous les cas. La loi de M. Mercier a été cause qu'il n'y a pas eu d'enquête par le coroner et qu'on ne saura jamais le dernier mot de l'affaire.

La province de Québec vient de faire ce qui ne s'est pas fait depuis peut-être la conquête : elle a négocié un emprunt sur le marché français se montant à $3,000,000. L'emprunt a été négocié à 98 et 5 pour cent. On dit qu'il a été offert $9,000,000 au gouvernement, ce qui prouve que le crédit de la province de Québec est encore fort bon.

Encore une élection d'un député libéral annulée. C'est celle de M. Larue, député de Bellechasse. M. Larue aura de plus à payer tous les frais. L'adversaire de M. Larue était M. Guillaume Amyot, qui va, probablement avoir ainsi l'occasion de rompre une nouvelle lance avec lui. Nous lui souhaitons d'avance tout le succès possible.

On mande de Québec que l'agent des steamers de la ligne *Dominion* dit que, si on lui accorde une protection suffisante, il déchargera les vaisseaux dans cette ville au lieu de les envoyer à Montréal. Il est probable qu'il obtiendra cette protection, car le maire est décidé de mettre fin à ces désordres à tout prix. La milice sera appelée sous les armes s'il le faut.

Un nouvel exemple que les princesses finiront bientôt par se marier suivant leur goût. Ainsi, la princesse Pauline de Wurtembourg a épousé ces jours derniers le Dr Wilm, médecin à Breslau. Le roi de Wurtembourg a donné son consentement à la condition que la princesse fasse abandon de ses titres. On sait que la reine Victoria tout la première avait donné cet exemple en épousant le prince Albert qui fut l'homme de son choix.

Le *Tageblatt* de Berlin publie une correspondance intéressante sur le budget militaire de la France. Le publiciste allemand rappelle que, depuis la guerre funeste de 1870-71, ce pays a dépensé plus de sept milliard de francs pour réorganiser ses forces défensives ; et cette somme colossale n'a pas été fournie par un emprunt, elle est simplement le produit des impôts réguliers. "L'exploit tant admiré de M. Thiers, le paiement de l'indemnité de cinq milliards en deux années, avec l'aide de tous les financiers européens, n'est qu'un jeu d'enfant, en comparaison de cette œuvre colossale, accomplie sans bruit." C'est le journal prussien qui s'exprime ainsi et qui ajoute que les demandes de crédits militaires sont accordées en France par tous les partis " presque sans débats et sans opposition aucune."

Nous avons déjà dit que le *Provincial* se prononce en faveur de M. le sénateur Pelletier comme chef du parti libéral. Il paraît que c'est le seul ministre français qui offrait de temps à autre des résistances à M. Mackenzie dans le cabinet dont il formait partie. MM. Fournier, Laurier et Laflamme ployaient comme des roseaux quand le chef avait parlé, mais il n'en était pas toujours de même de M. Pelletier. Quoiqu'adversaire, nous aimons à lui rendre cette justice.

Un jour, il refusa carrément de congédier un certain nombre d'employés surnuméraires dans son département, qui, pour la plupart, étaient français. M Mackenzie, qui n'était pas habitué à voir discuter ses décrets, fut tout surpris d'une pareille audace, mais il dût céder.

On sait que M. Mackenzie traitait de haut plusieurs de ses collègues ; parfois il les mandait à son bureau, ne se gênant même pas de les réprimander en présence de quelque employé, ce qui était le comble de l'inconvenance. Un jour, il envoie son messager dire à M. Pelletier de passer à son bureau immédiatement, pour régler une affaire quelconque.

—Allez dire à M. Mackenzie, riposte M. Pelletier, qu'il connait le chemin de mon bureau et qu'il pourra m'y voir s'il désire me parler.

Nous savons que ce trait est parfaitement authentique. C'est ainsi que M. Mackenzie traitait ses collègues ! S'il eût reçu quelques rebuffades de ce genre, il aurait été probablement plus accomodant.

LETTRE DE ROME

17 avril 1880.

Conformément aux désirs du Souverain Pontife, tous les élèves du collége de la Propagande vont se réunir, demain, dimanche, au Vatican, pour y tenir, en la présence de Sa Sainteté, une séance solennelle où ils réciteront des compositions littéraires en diverses langues. La séance aura lieu dans la salle du Consistoire, avec l'intervention de plusieurs cardinaux, prélats et personnages de la cour. Ce sera une preuve nouvelle de la protection si éclairée et si efficace que le pape Léon XIII sait accorder aux études et, en même temps, un admirable témoignage de la sollicitude que lui inspirent ces jeunes lévites de la Propagande appelés à porter un jour, jusque dans les plus lointaines contrées, la lumière de l'Evangile et de la civilisation chrétienne.

A l'occasion des décrets de persécution contre les ordres religieux de France, la *Société de la jeunesse catholique d'Italie* vient d'adresser, par l'organe de son président, M. le commandeur Acquaderni, une lettre très remarquable au Révme P. Beckx, supérieur général de la Société de Jésus.

" Ceux là même, est-il dit dans cette lettre, qui avaient rappelé de l'exil et de l'ignominie des scélérats incendiaires et assassins rendent aujourd'hui un décret de prescription générale contre les fils de saint Ignace, coupables d'avoir formé l'esprit et le cœur de ces nombreux héros qui sauvèrent l'honneur de la France à Longchamps et à Patay. Ce n'est pas la première fois que l'amnistie sauve Barabbas, tandis que Jésus est crucifié, comme un contradicteur de César."

Venant à rechercher pour quel motif l'existence de la Compagnie de Jésus est considérée comme un péril pour la république, le commandeur Acquaderni adresse au Rme P. Beckx les paroles suivantes : " Vous prêchez, en effet, le royaume de Dieu à une époque où l'orgueil humain, ayant goûté le fruit de la science, prétend se diviniser lui-même et secouer le joug de notre Père céleste. *Omnis qui se regem facit contradicit Cæsari* ; c'est pourquoi le Christ-Roi est considéré comme un ennemi par tous ceux qui suivent l'athéisme politique et la science matérialiste."

Aussi la société de la jeunesse catholique d'Italie n'hésite-t elle pas à proclamer, par l'organe de son président, que la persécution présente assure aux jésuites " cette gloire suprême et incomparable de voir leur nom devenir synonime de catholique." A ce propos, la lettre que j'analyse rappelle les paroles que prononça en 1848 le cardinal de Bonald, alors qu'une autre république menaçait également en France la Compagnie de Jésus : " Si un seul d'entre eux est attaqué, disait-il, en parlant des jésuites, nous nous lèverons tous pour en prendre la défense, car nous sommes tous jésuites."

Un pélérinage français, présidé par M. le vicomte de Damas, est attendu à Rome pour le 20 courant.

SECOURS AUX INCENDIÉS

Le comité des secours s'est assemblé hier matin ; on remarquait parmi les personnes présentes, MM. Batson, Madore, le Dr Sweetland, les échevins Graham et d'Orsonnens et le maire Leduc.

Lecture a été faite de différentes communications de personnes demandant des vêtements, après quoi il a été résolu que le comité reçoive instruction d'adopter des mesures pour pourvoir à ce que les incendiés établissent des cheminées de brique dans les nouvelles maisons qu'ils construisent. Une allocation leur sera faite en conséquence.

M. le maire Leduc a fait lecture d'une communication du Révd. M. Champigny, établissant qu'on s'était servi de son nom pour organiser la dernière excursion de Montréal à Hull et qu'il ne s'était occupé de rien de ce qui s'y rattachait. Jusqu'à présent le comité n'a rien reçu des recettes de l'excursion.

Voici le tableau des sommes reçues jusqu'à cette date par le comité :

Reçu jusqu'à cette date	$17,909 49
Ville de Saint-Hyacinthe	100 00
Diverses souscriptions recueillies par C. Devlin à Aylmer	215 00
	18,224 49

SOUSCRIPTIONS D'AYLMER

L'honorable juge Bourgeois, montant déjà accusé	30
A Bourgeau, maire	25
C Devlin	35
R H et J Klock	25
R H et W J Conroy	25
N E Cormier	10
R H Sayer	10
A M Holt	10
L M Coutlée	8
J McArthur	5
Edward Faron	5
Rév. Paul Agnel	5
Asa Gordon	5
Marc Haldane	5
A Driscol	5
W R Kenney	5
James Mulligan	5
T W Symmes	5
John Gordon	5
C B Rouleau	5
E Lauzon	5
M T Haldane	5
Robert Ritchie	4
J J E Woods, M D	2
G L Dumouchel	2
J T Whelan	2
Andrew Ranger	2
A Cole	2
A Goulet	2
W C Maguire	2
D E Dewar	2
Un ami	2
Narcisse Perrault	2
J J Godwin	1
P J Feilly	1
G C Rainboth	1
Mme P H Widow Church	1
J R Woods	1
J F Rainboth	1
Un ami	1
M McLeod	1
Patrick Kelley	1
R Fogarty	1
W F McDonnell	1
Peter McCraken	1
Alphonse Lauzon	1
Joseph Bell	1
Mme M Richey	1
John Ryan	1
James Cassidy	1
	245
Montant déjà accusé	30
	215

—Un cheval conduit par un cultivateur d'Aylmer a pris le mors aux dents, hier, sur la rue Wellington. Le véhicule a frappé contre un poteau de télégraphe et a été mis en pièces. Le cocher a été renversé de son siége et a reçu des blessures qui ne présentent heureusement aucune gravité.

LA SEMAINE FINANCIERE

[Pour le *Canada.*]

Observations générales — L'événement le plus important de la semaine dernière est la clôture du Parlement. Au point de vue commercial, la dernière session est l'une des plus importantes depuis la confédération ; le tarif protecteur a été mis à l'épreuve pendant les derniers douze mois avec des résultats incontestablement avantageux et on peut juger de la sagesse qui a présidée à son adoption par le peu d'amendements récemment passés. Une mesure d'une importance majeure pour le commerce, la révocation de l'acte de banqueroute, a jeté l'alarme chez quelques-uns de nos marchands de gros. Dans l'état actuel des affaires, il sera important pour le fournisseur de s'enquérir de la responsabilité morale de l'acheteur, de ses antécédents, de sa probité; le nombre de piastres qu'il paiera lors de son premier achat devra être une considération secondaire à l'appui de la limite du crédit qui doit lui être accordé. Il n'y a rien à craindre du marchand honnête ; quant au marchand peu scrupuleux, il faut pour l'atteindre attaquer le mal dans sa racine, c'est à dire lui refuser tout crédit. L'expérience d'une année ne peut qu'être avantageuse au commerce en général.

L'acte des banques paraît devoir rétablir la confiance qui semblait ébranlée.

De nouvelles preuves de la renaissance du commerce nous sont fournies tous les jours. Le prix du fret sur presque toutes nos eaux navigables est augmenté de 25 à 50 pour cent ; depuis plusieurs années un grand nombre de bateaux de transport de différentes sortes étaient dans un état d'inactivité complète ; l'ouverture de la navigation dans toutes les parties du pays est remarquable par son activité A Ottawa, tout le bois scié est vendu à des prix avantageux et on peut difficilement trouver des moyens de transport.

Nos manufactures canadiennes de marchandises sèches sont occupées nuit et jour et ne peuvent exécuter les commandes qui leur sont confiées. Plusieurs agents européens et américains qui avaient habitude d'écouler leurs effets au Canada, sont obligés de plier bagage et d'aller ailleurs ; la protection offerte à nos manufacturiers a eu son effet immédiat ; de nouvelles manufactures surgissent sur tous les points du Canada ; l'avenir commercial du Canada, si sombre depuis quelques années, s'éclaircit, et toutes les classes de la société en profiteront avant longtemps.

Les gages des classes ouvrières ont augmenté de 30 pour cent avec la probabilité d'une hausse prochaine ; les capitalistes canadiens ne demandent pas mieux que de payer un salaire élevé pourvu qu'ils puissent réaliser un intérêt raisonnable sur leurs capitaux engagés dans nos manufactures

A Ottawa, la classe ouvrière est très occupée ; toutes nos scieries sont en opération et le prix élevé auquel se vend le bois, permet aux manufacturiers de payer de bons gages ; ils pourront fournir de l'emploi aux classes laborieuses jusqu'à une époque avancée de l'année.

Le trafic sur le Grand-Tronc continue d'augmenter toutes les semaines.

L'ouverture de la navigation est une époque importante pour la province de Québec ; les steamers y dépensent directement $2,500,000 dont $1,250,000 à Montréal seulement ; on calcule qu'il y est dépensé indirectement $1,250,000

Canada en général—La manufacture d'orgue du *Dominion* a fait un commerce de $35,000 en 1873 contre un montant d'affaires de $100,000 pour 1879 ; il est payé annuellement $40,000 pour gages.

London, Ont., a voté $50,000 pour les nouveaux bâtiments de l'exposition.

Le prix du bois scié à Ottawa est augmenté de 25 à 50 pour cent.

Guelph a exporté aux Etats-Unis au mois d'avril 1880 pour une valeur de $49,430.

Brandford a vu accroître sa population de 300 et la valeur de la propriété foncière de $62,840.

Peterborough a une population moindre ainsi qu'une valeur diminuée de propriété foncière.

La population de Kingston est diminuée de 429, et la valeur de la propriété foncière a augmenté.

La population d'Hamilton est augmentée de 741 ainsi que la valeur de la propriété foncière.

Les moulins à scie de MM. Gilmour et Cie, qui ne fonctionnaient pas depuis 1876 sont maintenant en pleine opération et couperont 80,000,000 de pieds de bois en 1880.

La compagnie des chars urbains de Sarnia a payé 12½ pour cent de dividende sur un capital payé de $20,000.

Coaticook possède une fabrique de coton qui donne de l'emploi à 250 ouvriers.

Etats-Unis—Une baisse générale se fait sentir sur tous les articles en fer, sur le coton, le blé, le lard et autres articles.

Le Sud a récolté 600,000,000 de livres de tabac l'année dernière, ce qui excède de 12 millions de livres la récolte de l'année précédente.

Le commerce de bois de Cleveland donne de l'ouvrage à 2,000 personnes et le capital exploité est de $6,000,000.

La recette des douanes pour 28 des principaux ports des Etats-Unis pour l'année terminée le 21 mars 1880 comparée avec celle de l'année précédente montre un excédent $37,100,000 dont $24,207,000 pour le port de New-York.

Europe—En Italie, 120,428 personnes sont employées dans les manufactures de soieries, 26,976 dans les manufactures de coton et 13,307 dans les manufactures de tabac.

Les importations de l'Angleterre en 1869 étaient de $1,457,000,000 et en 1879 de $1,810,000,000.

233 milles de chemins de fer urbains construits en Angleterre durant les dix dernières années sont évalués à $15,000,000.

25,900 personnes sont engagées dans les pêcheries en Europe.

Il y a 795.000 pauvres en Angleterre.

Montréal—L'ouverture de la navigation a donné une grande impulsion au commerce en général et on s'attend à une année de prospérité dans la métropole commerciale. Les gages des journaliers sont augmentés de 80c. à $1 par jour. Une nouvelle compagnie avec un capital de $50,000 va fabriquer la soie.

Une nouvelle compagnie de tabac s'établit avec un capital de $80,000, sous le nom de *Campbell Tobacco Co.*

Le noyer noir qui se vendait à $2.50 le 1000 pieds est vendu à $5.

Banques—L'état officiel des banques faisant affrires au Canada, au nombre de 37, montre au 31 mars 1880, un actif de $180,823,740 ; un passif de $106,350,599 et un capital payé de $60,553,287.

Les réclamations totales contre la banque des Artisans s'élèvent à $361,544 ; un dividende de 20 pour cent a été payé. La banque de Montréal est cotée à 130 ; des Marchands, à 96 ; du Commerce, 121 ; Ontario, 80 ; du Peuple, 70 ; Jacques Cartier, 70.

L'argent abonde et est prêté à un taux de 4 à 6 pour cent ; il est payable sur demande.

CHAPEAUX DE SOIE.

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes.

Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

Glace ! Glace !

Prise au-dessus des Chaudières

SAISON DE 1880

Du 1er Mai au 1er Octobre

10 lbs., tous les jours,	CINQ MOIS,	$4 00
10 "	"	QUATRE "	3 50
10 "	"	TROIS "	3 00
10 "	"	DEUX "	2 25
10 "	"	UN "	1 50

Deux livraisons le samedi. Pour double quantité, ajoutez cinquante pour cent aux prix ci-dessus.

Tarif spécial pour des plus fortes commandes.

Ceux qui ont souci de leur santé feront bien de remarquer la qualité de notre glace, et se rappeler que nous la prenons au-dessus des chutes de la Chaudière, dans la baie qui fournit l'approvisionnement d'eau de la ville.

Nous ne permettons pas à nos employés de vendre de la glace ; ils sont tenus d'être polis et actifs dans l'accomplissement de leurs devoirs On recevra avec reconnaissance toute information relative à quelque négligence de la part de nos employés.

J. CHRISTIN et Cie.,
381 rue Wellington

APPRENTIE MODISTE DEMANDÉE

On demande une apprentie-modiste, sachant parler l'anglais et le français.
S'adresser à
MLLE DANIS,
229, rue Dalhousie.
Ottawa, 7 mai, 1880. 6f.

Dr O. DAGENAIS

Médecin-Chirurgien.

416. RUE CLARENCE.

Ottawa, 6 mai 1880.

Il y a foule tous les jours

AU MAGASIN DE

C. GAGNÉ ET Cie

277, RUE WELLINGTON,

Pour profiter des

GRANDS AVANTAGES

Qui sont offerts

Les prix ont été réduits, à cause de la crise, d'au moins

20 POUR CENT

C'est actuellement le magasin à MEILLEUR MARCHÉ de la ville : Que la nombreuse classe des travailleurs s'empresse d'en profiter !

SERVICE A THÉ

EN

PORCELAINE,

(44 morceaux)

$5.00

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

Fonds de Secours de Hull

Les contributions d'argent au fonds de secours pour les incendiés de Hull pauvent être déposées entre les mains du trésorier, D. KEMP, écr., gérant de la Banque des Marchands, à Ottawa. Les dons de provisions, vêtements, literie, etc., peuvent être adressés au comité exécutif, à l'hôtel de ville, Hull.

E. B. EDDY,
Président du comité exécutif.
Hull, 24 avril, 1880.

Chemin de fer Q. M. O. et O

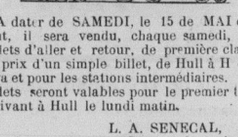

A dater de SAMEDI, le 15 de MAI courant, il sera vendu, chaque samedi, des billets d'aller et retour, de première classe, au prix d'un simple billet, de Hull à Hochelaga et pour les stations intermédiaires. Les billets seront valables pour le premier train arrivant à Hull le lundi matin.

L. A. SENECAL,
Surintendant-général.
11 mai 1880. 6f.

Chemin de fer Q. M. O. et O

AVIS

A commencer de DIMANCHE, le 16 MAI, et les dimanches suivants, jusqu'à ordre contraire, un train " express," avec wagon palais, partira d'Hochelaga pour Québec, à 4 heures de l'après-midi, et un train semblable partira de Québec pour Montréal à la même heure, arrivant à destination à 10:30 p.m.

L. A. SENECAL,
Surintendant-général.
11 mai, 1880. 6f.

Chemin de fer Q. M. O. & O

AVIS

Changement d'heures

EMBRANCHEMENT D'AYLMER

Le et après le 3 MAI, 1880, les trains locaux entre Hull et Aylmer voyageront comme suit :

Partira de Hull à 10 hrs. a.m., 12:50 p.m. 5:30 p.m., et 9:40 p.m.

Partira d'Aylmer à 7:45 hrs. a.m., 11 a.m., 4:30 p.m., et 9:00 p.m.

Correspondant avec les trains de et pour Montréal.

L. A. SENECAL,
Surintendant général.

Chemin de fer Q. M. O. et O

CHANGEMENT D'HEURE

A partir de LUNDI, 3 Mai 1880!

Les trains partiront aux heures suivantes :

	Train de Train la malle.	Express
D'Hochelaga pour Hull	8.30 a.m,	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	12.40 p.m,	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga	8.20 a.m,	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	12.30 p.m,	9.15 p.m.
	Train de nuit.	
D'Hochelaga pour Québec	3.00 p.m,	10.00 p.m.
Arrivant à Québec	9.00 p.m,	6.30 a.m.
De Québec pour Hochelaga	10.40 a.m,	9.30 p.m.
Arrivant à Hochelaga	4.45 p.m,	6.30 a.m.
D'Hochelaga pour Saint-Jérôme	Mixte.	Mixte.
	5.30 p.m,	———
Arrivant à Saint Jérôme.	7.15 p.m,	———
De Saint-Jérôme pour Hochelaga	———	6.45 a m
Arrivant à Hochelaga	———	9.00 a m

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

Des magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs au train de nuit.

Les Trains *de ou pour* Ottawa correspondent avec les trains *de et pour* Québec.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques à Montréal.

L. A. SÉNÉCAL,
Surintendant général.